



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 1er février 2008

Conseillers en exercice : 43

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 21 janvier 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 8 février 2008

**Convention pour l'entretien de véhicules et l'approvisionnement en
carburant et consommables auprès de la Régie Garage de la ville
pour le Syndicat des Eaux du Vivier (SEV)**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume
JUN - M. Paul SAMOYAU - M. Jacques LAMARQUE - Mme Jeanine BIMES - Mme
Andrée CHAREYRE -

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Rémy LANDAIS - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith
BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Valérie
UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie COLAS - Mme Danièle
GANDILLON - Mme Madeleine CHAIGNEAU - M. Amaury BREUILLE - M. Bernard
JOURDAIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Michel GENDREAU - M. Joël RENOUX -
M. Marc THEBAULT - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Franck GIRAUD - Mme Françoise
BILLY - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole GRAVAT - Mme Claudie
LAROUCHE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Guillaume JUN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Dominique GUIBERT donne pouvoir à Claudie LAROUCHE
- Stéphane TRONEL donne pouvoir à Jean-Louis EPPLIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

Excusés :

Adjoints :

M. Robert PLANTECOTE -

Conseillers :

M. Alain GARCIA - Mme Catherine DEGUERCY - Mlle Karen NALEM - Mme Françoise
HALAT - Mme Christabelle CHOLLET - Mme Michelle LE FRIANT -

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er février 2008

DELIBERATION D20080041

PATRIMOINE BATI ET MOYENS

**Convention pour l'entretien de véhicules et l'approvisionnement
en carburant et consommables auprès de la Régie Garage de la
ville pour le Syndicat des Eaux du Vivier (SEV)**

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

La Ville de Niort avait à la disposition de sa Régie des Eaux un parc de véhicules d'intervention. Celui-ci a été entretenu par le service du parc automobile de la Ville de Niort jusqu'au 31 décembre 2006.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la compétence eau de la Ville de Niort a été transférée au SEV en maintenant le principe de mutualisation afin de disposer d'un garage intégré, et en définissant par convention les fonctionnements respectifs des services.

Afin de garantir la continuité du service à compter du 1^{er} janvier 2008, il est indispensable de renouveler les missions d'entretien et de réparation des véhicules ainsi que la fourniture du carburant et des consommables par la Ville de Niort.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention entre la Ville de Niort et le SEV relative à l'entretien et à la réparation des véhicules ainsi que la fourniture du carburant et des consommables par la Ville de Niort ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	30
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	13

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Gilles FRAPPIER